

#entreprise: nouveau modèle de gouvernance

ARCADIE SA deviendra ARCADIE SCIC SA

Communiqué de presse – décembre 2025

Le choix d'un modèle de gouvernance qui permet de faire grandir les idées, les projets, les Hommes et de se projeter dans un nouveau monde, collectivement

Le 12 décembre prochain, Arcadie, entreprise pionnière des épices et tisanes bio, installée depuis 2005 à Méjannes-lès-Alès, mettra au vote en AG extraordinaire l'adoption d'un nouveau statut juridique pour devenir une coopérative (SCIC). Ce changement de statut devrait être effectif au 1^{er} janvier 2026.

Ce serait une première en France pour une entreprise florissante de 100 salarié-es.

L'explication de cette nouvelle mutation ? Une continuité dans la quête d'un modèle d'entreprise à impact global positif ; ou, comment mettre l'entreprise au service de l'utilité sociale.

1/ Un cheminement long, fait de rencontres, d'ambitions et d'exigences sociales et environnementales fortes... Aujourd'hui, une évidence !

Une entreprise engagée depuis ses débuts, qui doit encore accélérer pour répondre aux défis actuels

Entreprise familiale, créée en 1990, Arcadie a d'emblée l'ambition d'influer positivement sur le monde, d'expérimenter une nouvelle façon d'entreprendre :

"Notre première idée était d'être au volant. En quelque sorte, plutôt que d'être passager d'un paquebot pour traverser l'Atlantique, nous avions envie de construire un bateau et de tenir la barre. Pas par goût du pouvoir. Mais parce que nous voulions expérimenter, trouver de nouvelles voies, faire autrement, ne pas nous laisser entraîner à commettre des injustices." Dominique Kimmel, co-fondatrice.

L'arrivée progressive à la direction de la 2^{de} génération contribue à accélérer le mouvement vers une entreprise régénérative. Un premier tournant important dans la gouvernance est l'adoption d'Holacratie en 2017, qui transforme la hiérarchie et les modalités de collaboration entre salarié-es.

L'influence des pionniers coopératifs, l'expérience Windcoop

L'histoire d'Arcadie, c'est aussi l'histoire de rencontres, de projets communs et de réseaux.

Gravitant depuis des décennies dans le milieu de la bio et des réseaux engagés, Arcadie côtoie un certain nombre de structures à gouvernance coopérative, comme Enercoop, une des premières SCIC de France.

L'aventure Windcoop marque un tournant : Julien Noé, fondateur d'Enercoop, guide dans sa dimension coopérative ce projet de nouvelle offre maritime de transport à la voile, plongeant les dirigeants d'Arcadie - à l'origine du projet avec l'entreprise Zéphyr & Borée - dans le monde des SCIC, leur permettant de vivre dans leur chair ce fonctionnement et d'en comprendre les tenants et aboutissants précis.

SCIC - KESAKO ?

Juridiquement, une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (Scic) est une société coopérative de forme privée SA, SARL ou SAS. Elle associe des personnes physiques et/ou morales autour d'un projet commun alliant efficacité économique, développement local et utilité sociale.

La Société coopérative d'intérêt collectif concerne tous les secteurs d'activité, dès lors que l'intérêt collectif se justifie par un projet de territoire ou de filière d'activité impliquant un sociétariat hétérogène et le respect des règles coopératives : 1 personne = 1 voix, priorité à la pérennité de l'entreprise (réinvestissement des résultats)...

Source : CG Scop / [CP 13 novembre 2025](#)

2/ Un statut qui libère l'entreprise de ses tutelles, ouvre un nouvel espace de coopération et lui permet de s'engager pleinement & collectivement dans son action transformatrice

En devenant une SCIC, Arcadie adoptera un statut qui rend possible ce qu'elle cherchait à faire depuis sa création : rassembler tous les maillons de la chaîne du producteur au consommateur autour de son projet d'entreprise régénérative, et ce au cœur même de sa gouvernance.

Un espace de coopération entre toutes les parties prenantes.

Le statut SCIC permet de :

créer un terreau fertile pour agir collectivement en faveur de la raison d'être et protéger cette dernière

- À terme, l'entreprise s'appartient à elle-même (via le contrôle de son capital) et non plus aux actionnaires majoritaires.

"Année après année, si elle a la chance de faire des bénéfices, l'entreprise accumule des réserves qui lui appartiennent vraiment, et s'émancipe ainsi de la tutelle des actionnaires." Matthieu Brunet, co-dirigeant

- Salarié.es, producteurs et productrices, clients et partenaires sont invité.es à devenir sociétaires de l'entreprise ; chacun.e peut dès lors porter sa vision du monde, du projet Arcadie et de la relation commerciale au travers sa casquette sociétaire, lors des assemblées générales et au sein du conseil d'administration, organes centraux de la gouvernance.

"En ouvrant le sociétariat à ces acteurs-rices, la coopérative crée un espace de perception des intérêts divergents, d'échanges et de co-construction qui permet de dépasser les antagonismes habituels des parties prenantes." Matthieu Brunet

changer de paradigme et s'attaquer ensemble aux causes profondes des problèmes

rencontrés par chacun.e et par la société, en transformant les structures et les relations, plutôt que d'essayer d'agir uniquement sur les résultats ou les impacts.

Jouer le jeu de la coopération plutôt que de la concurrence ou de la négociation permet d'avoir une vision plus globale lors des prises de décisions et d'agir à la racine.

3 / Ce que ça va changer concrètement

Cette transformation va permettre de :

développer l'intérêt collectif des parties prenantes, du producteur au consommateur, autour de valeurs fortes :

- un socle de base portant sur les fondements de la bio, le respect du vivant humain et non humain, de la santé et du commerce équitable ;
- un socle social et humain autour de la liberté (libre adhésion des parties prenantes) et de la citoyenneté (expérimenter au travers de la vie coopérative et du pouvoir d'agir, l'émancipation par la citoyenneté économique).

expérimenter une nouvelle façon de répondre aux défis actuels,

avec la conscience de ne pas tout maîtriser, mais avec la conviction que coopération et cohérence entre valeurs, raison d'être et statut juridique rendra l'entreprise plus pérenne et résiliente aux chocs et aléas.

mettre l'entreprise au service de l'utilité sociétale et écologique,

tendre vers une organisation à visée régénérative au travers d'activités permettant aux écosystèmes naturels et aux communautés humaines de se régénérer et prospérer, dans le cadre des limites planétaires et des besoins fondamentaux.

La facette coopérative du projet contribue directement à l'aspect social et humain de la régénération : construire une culture et une pratique de la coopération, de l'intelligence relationnelle, des processus collectifs d'élaboration et de décision.

4/ Un engagement à partager cette expérience collective, à inspirer

Dans les médias, les écoles et sur les réseaux sociaux, Matthieu Brunet, co-dirigeant, tient à partager son expérience, son cheminement vers le choix de ce statut et les opportunités, sur les apprentissages présents et à venir.

Avec humilité mais détermination, Arcadie espère inspirer d'autres entrepreneurs, d'autres acteurs économiques à explorer ce statut d'avenir.

"Je suis convaincu qu'il s'agit du statut de l'avenir, le seul qui permettra vraiment aux entreprises de se consacrer pleinement à la transition écologique et sociale en les libérant de la tutelle actionnariale." M. Brunet





Contact presse :
Stéphanie Lecharpentier
Responsable communication
s.lecharpentier@arcadie.fr
06 30 30 01 20

Contact dirigeant:
Matthieu Brunet
co-dirigeant
m.brunet@arcadie.fr

A propos d’Arcadie

Basée à Méjannes-les-Alès dans le Gard, Arcadie propose une large gamme d’épices, plantes médicinales et tisanes, 100% bio, avec 2 marques grand public (Cook et L’Herbier) en magasins bio et une offre d’ingrédients encore plus fournie pour les professionnels (artisans, restaurateurs, industriels). Avec un peu plus de 100 collaborateurs, le respect de l’environnement et de l’être humain est au cœur du projet de l’entreprise, labellisée Bio Entreprise Durable.
Plus d’informations sur www.arcadie.fr

